



Études environnementales pour la restructuration de la zone d'activités CAP 18

Aménagement

Programme
Bureaux

Performance environnementale :
Expertise Quartiers Bas Carbone

→ Maître d'ouvrage

Ville de Paris

→ Date de livraison

2020

→ Surface

76 000 m²

→ Lieu géographique

Paris (75)

→ Nature de l'ouvrage

Neuf, Réhabilitation

→ État du projet

Réalisé

→ Secteur

Public

Prestations réalisées

- État des lieux environnemental du site
- Co-construction des schémas d'aménagement dans une démarche environnementale

Caractéristiques techniques



Cap 18, c'est tout simplement l'une des dernières grandes entreprises industrielles dans Paris intra-muros. Il est au cœur du grand chantier de renouvellement urbain de Paris Nord-Est, le triangle s'étendant autour des faisceaux ferroviaires des gares du Nord et de l'Est, de la porte de la Chapelle à la Villette. Très fortement enclavé et souffrant d'une image dégradée, ce secteur déborde de projets (de Chapelle international à Hébert, en passant par l'Îlot Fertile). Plus précisément, Cap 18 fait partie du grand secteur Chapelle Charbon, dont les deux premières tranches (en bordure ouest de Cap 18) vont permettre la création de 4,5 hectares de parc.

Les études préalables à la réalisation du schéma d'aménagement ont ainsi été découpées en 3 parties. Pour le lot 1, les études urbaines et techniques seront pilotées par l'agence d'architecture et d'urbanisme ACLAA (par ailleurs en charge de la coordination globale des lots), accompagnée par les paysagistes d'Atelier Roberta et Egis. Sur le lot 2, c'est Une fabrique de la ville, accompagnée de L'effet urbain, qui piloteront les Études programmatiques et d'usages. Enfin, le lot 3 regroupera l'ensemble des Études environnementales, dont nous serons en charge avec une autre ville et BG ingénieurs conseil, accompagnés ponctuellement par d'autres experts sur des thématiques précises (Agence Thierry Maytraud, Trans-Faire, Transitec, Mobiust)

Après un travail de diagnostic du site, il s'agira de construire des schémas d'aménagement possible du site, en ligne avec les stratégies environnementales de la Ville de Paris. En ce qui nous concerne, le point essentiel sera celui de la sobriété carbone du projet, particulièrement sensible dans ce contexte de renouvellement urbain sur un site déjà construit de 76 000 m².

En effet, comme toujours, l'impact carbone le plus faible est celui des constructions que l'on ne fait pas ! En coordination avec les autres lots (études programmatiques et urbaines), nous déterminerons quelle part de l'existant pourra être conservée. Après cette question de la réhabilitation et de la réutilisation de la structure préexistante, le site fournira un immense terrain d'expérimentation pour le réemploi et le recyclage à grande échelle des produits de construction. De plus, nous réaliserons les études sur le bioclimatisme du futur plan urbain, afin de cadrer les prescriptions pour les lots immobiliers à venir.